

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 31 janvier 1936, modifiant l'arrêté n° 46 portant création d'un champ de tir pour la marine.

n° 31

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 470 du 31/01/1936

Date de publication
31 janvier 1936

Date du numéro
31 janvier 1936

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, officier de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 1 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

Vu l'arrêté n° 46, du 21 janvier 1936, portant création d'un champ de tir pour la marine militaire,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1, — L'article 3 de l'arrêté n° 46 du 21 janvier 1936 contenant la liste des autorités à p révenir par le commandant de la marine en cas de tir est ainsi complétée. Lieutenant de port de Djibouti, Art. 2. — Le présent arrêté sera enregistré. publié et communiqué partout où besoin sera,